

les échos de Villeneuve

Le magazine de Villeneuve-en-Retz

N° 009 / septembre 2018



dossier

Ma Ville en photos

Le mot du maire



Mesdames, Messieurs,
Chères et chers concitoyens,

J'espère que vous avez mis à profit vos vacances pour vous reposer et profiter des vôtres et de notre belle commune.

Le mois de Septembre est là et synonyme de rentrée. Il faut bien se rendre à l'évidence, les vacances sont bel et bien terminées. Il est temps de se remettre dans les dossiers afin de préparer les échéances qui arrivent.

Avant de développer plus en détail ce numéro 9, je voudrais encore témoigner tout le soutien de la municipalité aux personnes de Fresnay et Saint-Cyr qui ont subi début juillet d'importantes inondations. Je voudrais également remercier toutes les personnes qui ont apporté toute leur générosité en délivrant leur aide ainsi que divers équipements, mobiliers et vêtements. Car vous le savez bien, on ne vit bien dans une commune que si l'on ressent, dans ces moments difficiles, du soutien et de la solidarité. Mais il est dommage qu'il n'y ait de solidarité que lors d'événements tragiques et perturbants.

Merci également aux personnels de la mairie et de l'intercommunalité.

Le thème de ce numéro 9 des Echos de Villeneuve est « Ma ville en photos ». Patrimoine bâti historique et culturel, patrimoine communal, Nature... tout ce qui fait l'identité de notre commune a été rassemblé en quelques images dans ce numéro. J'en profite pour vous informer que la chaîne de Télévision Télénantes a réalisé et diffusé en juillet un petit film promotionnel de notre commune. Le film est visualisable sur le site internet de la Commune.

Ce bulletin vous informe également des manifestations, animations et activités qui se dérouleront durant ce dernier trimestre 2018. J'en profite pour remercier les comités des fêtes, toutes les associations et bénévoles qui contribuent très largement à l'animation de Villeneuve-en-Retz.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Alain DURRENS
Maire de VILLENEUVE-EN-RETZ

Sommaire

Vivre à Villeneuve-en-Retz

Dossier

Rétrospective

Vie associative

Culture et Patrimoine

Environnement

Informations diverses

Les échos de Villeneuve - Bulletin Municipal de la commune de Villeneuve-en-Retz.

Quadrimestriel - troisième quadrimestriel 2018 - Edité à 3000 exemplaires.

Mairie de Villeneuve-en-Retz - Place de la Mairie - Bourgneuf-en-Retz - 44580 Villeneuve-en-Retz - Tél : 02 40 21 40 07.

Directeur de Publication : Alain Durrens - **Directeur adjoint de publication** : Yannick Chiron **Rédaction** : Commission Communication - **Couverture** : Vincent Ducarne - **Correctrice** : Marie-Claude Hérault - **Conception et impression** : Atout Communication - Villeneuve-en-Retz - **Distribution** : Herbauges distribution.

Les informations et photos destinées à être publiées dans le bulletin du premier quadrimestriel 2019 doivent impérativement nous parvenir avant le 12 novembre 2018.

mail : mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

TRAVAUX DE VOIRIE

- Depuis le dernier numéro, vous avez pu constater que les travaux de la rue des Moines et du Château Gaillard sont ENFIN terminés et que les feux fonctionnent à nouveau 



- Les travaux d'installation des panneaux solaires sur la salle polyvalente et les travaux de réhabilitation du théâtre de Fresnay sont terminés.



- À la rentrée, la chaudière bois de l'école OSTREA sera remplacée par un système de pompe à chaleur, plus moderne et moins énergivore.
- Avant l'extension et la rénovation de la Mairie, des travaux d'effacement de réseaux électriques, télécom et éclairage public seront réalisés rue de la Mairie, rue Boisssoleil et rue de l'Élinet.
- Au début de l'automne, les travaux de réhabilitation de la voirie, rue de la Barrière, commenceront de la place de la Petite Monnaie au carrefour de la rue des Sarcelles ainsi que la création d'un parking rue du Petit Chemin.

.../...

URBANISME

Une opportunité pour les jeunes ménages et les primo-accédants de devenir propriétaires à des prix abordables et encadrés, sur notre commune.

LA LOCATION-ACCESSION

La société Maisons Prim'Access lance un programme de 6 maisons individuelles, sur le secteur de BOURGNEUF, rue Pierre Robard. Il s'agit de maisons de deux ou trois chambres, à vendre à partir de 160 000€ (terrain + maison).



Qu'est-ce que le PSLA ? :

Le PSLA (Prêt Social Location Accession) est un prêt conventionné consenti à un opérateur (organisme HLM, SEM, promoteur privé...) pour financer la construction ou l'acquisition de logements neufs qui feront l'objet d'un contrat de location-accession. Le PSLA permet, sous conditions, d'acheter moins cher un appartement ou une maison, à titre de résidence principale. La location-accession bénéficie en effet d'une TVA à 5,5 % et de prix encadrés. Le futur propriétaire l'occupe d'abord en location, le temps d'épargner et de se constituer un apport financier.

Les étapes de la location-accession

La location-accession comporte deux phases :

- Une phase locative, pendant laquelle vous versez une redevance constituée d'une part locative (loyer plafonné) et d'une part acquisitive (qui permet de constituer un apport personnel et viendra en déduction du prix de vente). Cette redevance est équivalente au montant de votre futur prêt.
- Une phase d'accession qui débute lorsque vous levez l'option d'achat sur le logement, vous devenez alors propriétaire de la maison.

Les avantages de la location-accession

La location-accession permet aux futurs propriétaires de bénéficier du taux réduit de TVA de 5,5% et d'une exonération de TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) pendant 15 ans. Le prix d'achat d'un bien en location-accession est encadré et abordable.

Avec Maisons Prim'Access, en cas de levée d'option, le ménage dispose, pendant une durée de 15 ans à compter du transfert de propriété, d'une garantie de rachat de son logement à un prix déterminé à l'avance et d'une garantie de relogement.

A qui s'adresse la location-accession ?

Le PSLA s'adresse à tous les ménages dont les ressources ne dépassent pas certains plafonds. Vous pouvez consulter ces plafonds sur le site www.maisons-prim-access.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT VOICI VOS CONTACTS :

Mairie de Villeneuve-en-Retz 02 40 21 40 07
Maisons Prim'Access 02 51 45 23 14
www.maisons-prim-access.fr

- Comme l'année dernière, le service jeunesse a reconduit ses chantiers d'été jeunes. Peinture et maçonnerie étaient au programme.
- Enfin, si le diagnostic des fouilles archéologiques le permet, les travaux



d'extension et de rénovation de la Mairie commenceront d'ici à la fin de l'année.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque recherche des bénévoles afin



d'assurer quelques permanences le samedi et le dimanche à raison d'une à deux fois par mois pour le site de Fresnay, suivant vos disponibilités. N'hésitez pas à nous rejoindre, cela ne demande pas de compétences particulières, ni d'être un grand lecteur.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez appeler Marilyne VINET au 02 40 21 46 32 (laisser un message en cas d'absence) qui pourra vous donner tous les renseignements nécessaires et vous recontacter.

NOUVELLES ENSEIGNES

Chipettes et galopins

Habitante de Bourgneuf-en-Retz, j'ai ouvert fin mars 2018 un site internet de vêtements d'occasion pour enfants.

A chaque poussée de croissance de nos chères têtes blondes, les cartons se remplissent d'affaires dont on ne sait plus que faire, et les porte-monnaies se vident pour en acheter de nouvelles !!

C'est là que j'interviens pour racheter les vêtements (en parfait état) qui ne servent plus et en vendre d'autres adaptés à vos besoins et toujours en excellent état...

Afin de permettre à tous les parents de renouveler la garde-robe de leurs bout'chous de façon économique et éco-citoyenne :

www.Chipettes-et-galopins.com

site internet d'achat/vente de vêtements d'occasion pour enfants



le point bleu

www.lepointbleu.net

Le point bleu: lieu d'accueil, de rencontre et de partage d'informations.

Thèmes principaux : prévention de santé, développement personnel, environnement et autonomie.

- Lieu pour réunions, formations, conférences
- Soirées films et discussion
- Location pour activités similaires



Contact :

Alain 09 72 42 15 66 (laisser message si besoin)

par SMS : 06 83 84 17 43 **ou par email :** alain46@ovh.fr

HORAIRES D'OUVERTURE - MAIRIES DE VILLENEUVE-EN-RETZ

	Fresnay-en-Retz		Bourgneuf-en-Retz	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	08h30 à 12h30	Fermée	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
Mardi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
Mercredi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
Jeudi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	Fermée
Vendredi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
Samedi	Ouvert uniquement semaines impaires 09h00 à 11h45	Fermée	Ouvert uniquement semaines paires 9h00 à 11h45	Fermée

Attention : Mairie de Bourgneuf-en-Retz : les services urbanisme et police municipale sont ouverts au public uniquement le matin.

HORAIRES DÉCHETTERIES

déchetteries	adresse	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Bourgneuf-en-Retz	ZA Les Jaunins	9h à 11h50	13h30 à 17h20	13h30 à 17h20		9h à 11h50	13h30 à 17h20
Machecoul	ZI La Seiglerie	9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20		9h à 12h20	9h à 12h20
		14h à 17h50		14h à 17h50		14h à 17h50	14h à 17h50

ÉTAT - CIVIL

NAISSANCES

08/03/2018	QUILLAUD Apolline	Fresnay
20/03/2018	GANNE Saphira	Bourgneuf
06/04/2018	FERRÉ Melody	Bourgneuf
08/04/2018	GOHAUD ELINEAU Nelhio	Bourgneuf
20/04/2018	PAYEN Emma	Bourgneuf
02/05/2018	FORRÉ Léa	Bourgneuf
08/05/2018	PETIT Romy	Fresnay
29/05/2018	COLET DALCANTARA Maina	Bourgneuf
22/06/2018	DUPONT Jean	Bourgneuf
22/06/2018	DUPONT Emmy	Bourgneuf
23/06/2018	FORRÉ Elsa	Bourgneuf
28/06/2018	COQUILLARD Charlotte	Bourgneuf
02/07/2018	ANDRE Noan	Bourgneuf
04/07/2018	PORET Ashley	Bourgneuf

.../...

MARIAGES

05/05/2018	SEPTIER Arsène et CAILLAUD Solène	Bourgneuf
19/05/2018	FURCY Axel et RAVILLY Alexandra	Bourgneuf
19/05/2018	BERGER Dimitri et BOUTET Carole	Bourgneuf
09/06/2018	GAUTIER Fabien et LATASTE Prescillia	Fresnay
09/06/2018	GAUTIER Laurent et LOPEZ Valérie	Fresnay
16/06/2018	DOUSSET Denis et POTET Marie-Noëlle	Bourgneuf
23/06/2018	ROULEAU Benoît et PERROCHAUD Nelly	Bourgneuf

DÉCÈS

10/03/2018	GOUY Joseph	Résidence de la Baie - Bourgneuf
19/03/2018	PRIN Joseph	Résidence de la Baie - Bourgneuf
23/03/2018	MOREL Pierre	Résidence de la Baie - Bourgneuf
23/03/2018	CHATELLIER Pierre	Bourgneuf
24/03/2018	BALLUAIS Marie veuve CHEREL	Bourgneuf
31/03/2018	CORD'HOMME Marie-Louise	Bourgneuf
31/03/2018	THABARD Irène épouse POUVREAU	Fresnay
05/04/2018	PRÉVENCHER Jeanne veuve GUÉRIF	Résidence de la Baie - Bourgneuf
07/04/2018	CHOUIN Louis	Résidence de la Baie - Bourgneuf
10/04/2018	FEUILLATE Janine veuve ANCELIN	Bourgneuf
16/04/2018	LUZEAU Jean-Claude	Résidence l'Immaculée - Saint-Cyr
23/04/2018	TESSÉ Thérèse	Résidence l'Immaculée - Saint-Cyr
25/04/2018	BONNEAU Maryvonne	Résidence de la Baie - Bourgneuf
27/04/2018	GUILBAUD Madeleine veuve LAMBERT	Résidence l'Immaculée - Saint-Cyr
28/04/2018	QUINIOU Joël	Bourgneuf
01/05/2018	BLANCHARD Yves	Bourgneuf
06/05/2018	GUILBAUD Jeanne veuve HAMON	Résidence l'Immaculée - Saint-Cyr
08/05/2018	VOLONDAT Paul	Bourgneuf
13/05/2018	CHAIDRON Suzanne veuve URFER	Bourgneuf
23/05/2018	BÉRANGER Simone veuve RENAUD	Résidence de la Baie - Bourgneuf
23/05/2018	LE BARS Louise veuve LE GALL	Fresnay
01/06/2018	BEAULIEU Annick épouse ROULEAU	Bourgneuf
15/06/2018	CHARRIER Paul	Bourgneuf
30/06/2018	BIGOT Marie-Annick épouse LEPAGE	Résidence de la Baie - Bourgneuf
11/07/2018	DROUET André	Bourgneuf
16/07/2018	PENNETIER Thérèse épouse GUILBAUD	Résidence l'Immaculée - Saint-Cyr
19/07/2018	DOUSSET Alexandre	Résidence de la Baie - Bourgneuf

BRÈVES DU CONSEIL

Ci-après un extrait des principales décisions du Conseil Municipal lors des 3 dernières séances du 29 mars, du 22 mai et du 12 juillet 2018. A toutes fins utiles, il est rappelé que les comptes rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune (www.villeneuveenretz.fr).

Conseil municipal du 29 mars 2018

Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que lui a confiées le Conseil Municipal, le Maire peut prendre un certain nombre de décisions. Parmi celles-ci :

- Achat d'un film publicitaire sur Villeneuve (TéléNantes, pour 3 900,00 €HT)
- Remplacement d'une fenêtre de la boulangerie de Fresnay suite à effraction (Société Olivier BRISSONNEAU, pour 2 088,00 € HT)
- Extension de réseaux électriques rue de la culée (SYDELA pour 8 640,00 €HT)

Taux d'imposition 2018

Il est proposé au Conseil Municipal de voter un maintien des taux et de continuer l'harmonisation en cours des taux d'imposition locaux.

Pour information, ces taux sont indiqués ci-dessous :

	TAUX 2016
Taxe Habitation	18.94%
Taxe Foncier bâti	14.53%
Taxe Foncier Non Bâti	34.32%

Vote des budgets

Ce conseil a été l'occasion d'arrêter les comptes administratifs des budgets de la commune pour l'année 2017 et de voter les budgets pour 2018. Villeneuve dispose pour ce nouvel exercice de 6 budgets : le budget principal et 5 autres budgets annexes permettant une meilleure gestion analytique de nos recettes et dépenses (lotissement de St Cyr, locaux commerciaux, Assainissement, Maison de Santé et Panneaux photovoltaïques). Le tableau ci-dessous résume les montants de chacun des budgets :

		Fonctionnement	Investissement
Budget 1	Budget principal Commune	4 085 000,00 €	4 890 398,93 €
Budget 2	Lotissement de St Cyr	493 143,87 €	469 361,59 €
Budget 3	Locaux commerciaux	18 500,00 €	24 242,75 €
Budget 4	Assainissement	486 423,73 €	586 402,65 €
Budget 5	Maison de santé	55 100,00 €	88 528,33 €
Budget 6	Panneaux photovoltaïques	10 000,00 €	292 750,00 €

Travaux dans le cimetière de BGF

L'état actuel et l'entretien courant des cimetières de St Cyr et de Bourgneuf ne sont pas satisfaisants et l'image qui en découle est mauvaise et dégradante pour les inhumés. La Municipalité envisage donc de réaliser des aménagements de voirie dans ces cimetières, consistant en la réalisation d'enrobés et de réseaux d'eaux pluviales. Les travaux du cimetière de Bourgneuf ont été réalisés en premier par l'entreprise BOTON GOUY pour un montant de travaux de 42 275 €HT. Ceux du cimetière de St Cyr seront réalisés l'an prochain.

Tarification de l'eau à l'aire d'accueil des Camping-cars

Dans le cadre de la mise en place d'une borne à eau et de la création d'une aire d'accueil pour les camping-cars, il est proposé aux conseillers de fixer le coût de l'eau vendue aux camping caristes. Le prix de 2€ les 10 minutes est retenu. Une telle durée donne environ 100 à 120 litres d'eau aux demandeurs

Modification de la sectorisation de la carte scolaire

Il y a sur la commune deux fermetures de classe actées :

- Fermeture d'une classe élémentaire à l'école Ostréa
- Fermeture d'une classe élémentaire à l'école Sainte-Julitte

Il y a également deux fermetures de classe à suivre (qui peuvent être décidées en mai ou fin août) :

- Fermeture d'une classe élémentaire à l'école Saint-Joseph
- Fermeture d'une classe maternelle à l'école Victor SCHOELCHER

Enfin, il y a une ouverture de classe à suivre (qui peut être décidée en mai ou fin août) à l'école Sacré Cœur.

Lors d'une rencontre avec l'inspecteur de la circonscription scolaire de Sainte-Pazanne, il a été détaillé par les élus présents un argumentaire fort afin de tout mettre en œuvre pour ne pas fermer la classe maternelle de l'école Victor Schoelcher.

Un des points de cet argumentaire est la modification de la carte scolaire par un changement de la sectorisation des écoles publiques, un argument en cours de réflexion depuis la création de la commune nouvelle afin d'équilibrer les tailles et les effectifs des écoles publiques.

Ainsi, tous les enfants de Saint Cyr habitant à l'est de l'axe Route de Saint-Hilaire (La Carrouère) – Le Port La Roche relèveraient dorénavant de l'école publique Victor Schoelcher et ceux domiciliés à l'ouest de la même ligne relèveraient de l'école Ostréa. Evidemment, cette nouvelle sectorisation ne concernerait pas les enfants déjà scolarisés dans des écoles ou qui ont des frères et sœurs déjà scolarisés.

Intercommunalité : Adhésion au service commun commun d'Autorisation des Droits du Sol (ADS)

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique propose d'apporter une assistance aux communes de son territoire compétentes en matière d'urbanisme, en mettant en place un service ADS mutualisé. Ce nouveau service sera chargé de la procédure d'instruction des autorisations et des actes, à partir du dépôt de la demande

auprès de la commune jusqu'à la notification par le maire de sa décision et d'une assistance technique nécessaire dans le cadre de recours gracieux. Le service ADS de la Communauté de Communes consultera également l'ensemble des services nécessaires à l'instruction.

L'adhésion de la commune à ce service ADS ne modifie en rien les compétences du Maire en matière d'urbanisme, notamment en ce qui concerne la réception des demandes des pétitionnaires et la délivrance des actes qui restent de son seul ressort. Ainsi, les actes et décisions instruits par le service ADS demeurent délivrés par le Maire au nom de la commune.

Une convention doit être signée entre chaque Commune adhérente et la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique. Elle précise le champ d'application, les modalités de mise à disposition, les missions respectives de la commune et du service communautaire ADS, les modalités d'organisation matérielle, les responsabilités et les modalités dans le cas de contentieux et/ou de recours. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de l'adhésion de la commune de Villeneuve-en-Retz au service commun mutualisé pour l'instruction des actes d'urbanisme.

Conseil Municipal du 22 mai 2018

Décisions du Maire

Parmi les décisions prises par M. Le Maire :

- Isolation phonique de la Maison des Associations (SARL Rattiname pour 3 584.70 € HT)
- Travaux de voiries, réalisés par Lambert TP :
 - Réseau d'eaux pluviales rue des rivières (3 250 € HT)
 - Terrassement route du Point de Vue (3 353 € HT)
 - Busage route du Port la Roche (2 584 € HT)
- Création d'un pont à la charreau de la Fraudière (3 256 € HT)
- Mission de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de la chaudière de l'école Ostréa (Société SLVI, pour 7 800 € HT)
- Achat de 20 sèche-mains électriques pour les bâtiments communaux (Société Yesss Electrique pour 8 005 € HT)

Tarif droits de place de marché

Ci-dessous le tableau récapitulatif des tarifs des droits de place pour 2018

	Proposition 2018
Vente au déballage (le véhicule)	58 €
Abonnement annuel (forfait au ml pour 52 semaines) - également applicable pour les camions pizza	50 €/ml (*)
Abonnement estival uniquement (du 01/05 au 30/09) - (forfait au ml) également applicable pour les camions pizza	30 €/ml (*)
Abonnement hivernal uniquement (du 01/09 au 30/04) - (forfait au ml) également applicable pour les camions pizza	30 €/ml (*)
Sans abonnement - pas de forfait	2.50 €/ml (*)

(*) arrondi au ml inférieur

Les Inscriptions des commerçants devront se faire en décembre à la mairie. La facturation sera également adressée en décembre.

Nouveauté pour les nouveaux exposants : La municipalité souhaitant développer les marchés sur son territoire et favoriser l'installation de nouveaux exposants, un tarif variable est désormais proposé pour les nouveaux arrivants :

- Exonération les 12 premiers mois (première année de présence)
- 50% les 12 mois suivants (deuxième année de présence)
- Plein tarif à partir de la troisième année.

La date de prise en compte pour le calcul du prix à payer sera la date de la première inscription, avec une application du tarif au prorata des mois restants.

Installation de feux clignotants rue de Pornic à Fresnay

Suite à une rencontre avec le département le 29 janvier 2018, il a été décidé de faire installer deux feux de signalisation sur la RD13. Ces feux seront clignotants et pour passer au rouge, un bouton poussoir sera actionnable par les piétons pour traverser.

L'installation de cet aménagement est à la charge du département et la gestion de ces équipements sera à la charge de la Commune, via un transfert de propriété.

Cout d'un élève de l'école public

Du fait de la baisse d'effectifs des élèves inscrits dans nos écoles publiques pour cette année scolaire par rapport à la précédente année scolaire, ainsi qu'à un relatif maintien des charges de fonctionnement, le coût de revient d'un élève de l'école publique est légèrement supérieur cette année 2017/2018. Ainsi, il s'établit à 1376 € pour un élève en classe primaire et à 312 € pour un élève en classe élémentaire (la différence s'explique par le fait que les primaires ont besoin de plus de personnel d'encadrement – les ATSEM).

Ces coûts servant de base au calcul des subventions versées aux OGEC des 3 écoles privées du territoire, un avenant modificatif portant sur le montant de la subvention sera apporté à la convention signée avec chacun des OGEC.

Conseil Municipal du 12 juillet 2018

Décisions du Maire

Parmi les décisions prises par Mr Le Maire :

- Travaux d'extension de réseaux d'eaux usées :
 - Mission de maîtrise d'œuvre : société SCE pour 20 877€ HT
 - Travaux impasse des roseaux : société LTPE pour 24 291 € HT
 - Travaux rue de la Préauté : société LTPE pour 10 795 € HT
- Etudes de faisabilité Station d'épuration de Fresnay : société SCE pour 16 744 € HT
- Mise en place de totems (Jardivert, pour 3 440 € HT)
- Travaux d'éclairage public, effectués par le SYDELA :
 - Rue des Hautes Vignes, à Fresnay (pour 13 553 € HT)
 - Rue de Retz, à Fresnay (pour 8 710 € HT)
 - Route de Machecoul, à St Cyr (pour 5 730 € HT)
- Renforcement des berges à la Corderie (société Lambert TP pour 17 600 € HT)

Modification du règlement de la bibliothèque

Plusieurs vacanciers viennent à la bibliothèque uniquement l'été et souhaitent emprunter des ouvrages. Il est donc proposé une modification du règlement de la bibliothèque et de créer un tarif estival du 15 juin au 31 août pour la somme de 5 € pour le prêt de 5 ouvrages pour une période de 28 jours. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

Mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Initialement, la loi du 11 février 2005 prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 01 janvier 2015. L'ordonnance du 26 septembre 2014 a permis aux gestionnaires d'Etablissements Recevant du Public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP), non conformes, la possibilité de déposer des Agendas d'Accessibilité Programmée (ADAP) avant le 27 septembre 2015. Suite à la création de la commune nouvelle, une dérogation avait été déposée auprès des services préfectoraux.

Ce document permet de planifier sur une période de trois ans les travaux à réaliser pour rendre les ERP et IOP accessibles à partir d'un document de programmation des travaux. Il est déposé et instruit par le Préfet. Le montant total des travaux est estimé à 159 600 €. Pour 2018, 34 500 € de travaux sont inscrits, 36 000 € pour 2019 et le reste en 2020.



RÈGLES DE BON VOISINAGE

Quelques règles de civisme pour mieux vivre ensemble

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres, il faut accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société.

La liste des sources de litiges entre voisins n'est pas exhaustive, on comprend donc facilement l'intérêt de connaître certaines règles de droit.

Contrairement à une idée reçue, la tolérance, avant ou après 22 heures, n'existe pas. Si le bruit se produit en pleine après-midi, l'infraction peut être relevée. Les infractions ne peuvent être constituées que si celles-ci sont constatées par des agents assermentés : Gendarmerie, Police Municipale. Les peines encourues, principalement des amendes, peuvent se monter jusqu'à 450 €.

BRUIT – REGLEMENTATION

(Arrêté préfectoral – Arrêté municipal « troubles de voisinage ») disponibles en mairie

La réglementation actuellement en vigueur prévoit :

Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, ne doivent pas être émis des bruits susceptibles d'être gênants par leur intensité, leur durée, ou l'heure à laquelle ils se manifestent.



Petit rappel pour tous

Pour les PROFESSIONNELS : l'utilisateur d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises doit interrompre ses travaux entre 20h00 et 7h00 et toute la journée les dimanches et jours fériés.

Pour les PARTICULIERS : sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit entachée.

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. (Détails dans l'arrêté préfectoral).

INFORMATION AUX USAGERS DU CIMETIERE

Suite aux aménagements et à l'enherbage du cimetière, il n'y aura plus de sable mis à disposition.

Pour préparer les futurs enherbages des entretombes, il est demandé aux usagers de ne plus mettre de sable ou de graviers **autours** des monuments et les plantes ne pourront plus être positionnées dans les allées.



Dès que les entourages seront nettoyés, les services de la Communauté de Communes pourront finir l'aménagement du cimetière pour le confort de chacun.

Remerciements à tous pour votre participation.

STATIONNEMENT "anarchique" aux abords des écoles et des commerces

Le matin, conduire ses enfants ou petits-enfants à l'école peut s'avérer être un véritable parcours du combattant : stationnement hors des places de parking (trottoirs), vitesse excessive (zone 30), passage forcé, recul sans contrôle. L'accès aux écoles devient très difficile et dangereux.

Afin de circuler dans des conditions de sécurité optimales et comptant sur le civisme de chacun, il est demandé à tous de se garer correctement sur les emplacements prévus à cet effet.



Dans les rues où le stationnement n'est pas matérialisé, il est demandé de laisser le libre accès aux propriétés et garages des riverains. Rappel, le stationnement sur trottoir est interdit (Code de la Route)

Bien d'autres règles de civisme font appel au bon sens de chacun :

Il est recommandé de sortir les poubelles, au plus tôt, la veille de la collecte après 18h00 et de les rentrer dès le lendemain avant 12h00.

Pour que notre bourg reste propre :

Je jette... Mes papiers, mes pots, boîtes etc...dans les poubelles prévues à cet effet, **et pas sur la voie publique.**

Je dépose... Mes objets encombrants et lourds à la déchetterie. **Je ne les abandonne jamais sur un terrain vague ou dans la nature.**

J'apprends... à ne pas laisser mon chien divaguer sur la voie publique seul sans son maître ou son gardien. Je ramasse ses déjections.

Il peut être envoyé en fourrière et restitué contre une redevance.



Je ne laisse jamais mon chien faire ses besoins sur les trottoirs, les places publiques, les aires de jeux pour enfants et les espaces verts publics.

Je l'emmène dans les lieux prévus à cet effet. Lors de mes sorties, je dois tenir mon chien en laisse, je dois ramasser ses déjections...

NATURE



Aire de pique-nique - Office de tourisme



'Aire de pique-nique - Route de Nantes



Aire de pique-nique - Avenue de La Gare



Chemin de promenade - Saint-Cyr



Chemin de promenade - Fresnay



Chemin de promenade - Bourgneuf

COMMUNAL



Bibliothèque - Bourgneuf



Salle Socioculturelle - Fresnay



Maison des associations - Bourgneuf



Salle polyvalente - Bourgneuf



Salle polyvalente - Fresnay



Salle polyvalente - Saint-Cyr

SERVICES



EHPAD - Résidence de la Baie - Bourgneuf



EHPAD Résidence de l'Immaculée - Saint-Cyr



Gendarmerie



Mairie - Bourgneuf



Mairie - Fresnay



Office de tourisme

ZONES HUMIDES



Marais - Fresnay



Marais - Saint-Cyr



Marais - Bourgneuf



Etangs - Bourgneuf



Etangs - Bourgneuf



Etangs - Bourgneuf

À VOIR



Mur de l'Abbaye - Bourgneuf



Calvaire - Fresnay



Fontaine Les Jalberges - Saint-Cyr



Table d'orientation - Saint-Cyr



Moulin de l'Arzelier - Saint-Cyr



Musée du Pays de Retz - Bourgneuf

SCOLAIRE ET JEUNESSE



Espace-Jeunes - Saint-Cyr



Ecole Ostréa - Bourgneuf



Ecole Sacré-Coeur - Bourgneuf



Ecole Saint-Joseph - Fresnay



Ecole Sainte-Julitte - Saint-Cyr



Ecole Victor Schoelcher - Fresnay

AGRAIRE



Agriculture du bocage



Agriculture du marais



Culture maraîchère



Production du sel



Culture de la vigne



Culture du houblon

COMPOSTAGE

Le samedi 31 mars 2018 de 09h30 à 12h30, une information sur la conception et l'utilisation d'un composteur s'est tenue sous les halles de Bourgneuf. Julie MACE, animatrice Plan de prévention des déchets auprès de la communauté de communes Sud-Retz-Atlantique, a assuré l'information auprès de la population de Villeneuve-en-Retz.



CHASSE AUX ŒUFS

Le dimanche 1^{er} avril 2018, les enfants de Villeneuve-en-Retz ont participé à la traditionnelle Chasse aux œufs, qui s'est déroulée pour une partie sur le site des étangs à Bourgneuf, et pour l'autre partie en bordure du terrain de football à Fresnay.

C'est ainsi qu'environ 150 enfants ont participé à la manifestation organisée par la municipalité, qui réunit de plus en plus de monde chaque année. Les enfants, amateurs de chocolat, ont pu s'en donner à cœur joie pendant que leurs parents les suivaient du regard, prenaient des photos ou les guidaient, pour les plus petits.

En très peu de temps, chacun se constitua un petit magot de plusieurs œufs au chocolat et, revenant vers leurs parents d'un air réjoui, montra le résultat de ses recherches.

CHANTIER JEUNES

Du 30 avril au 04 Mai 2018, les jeunes de l'Espace-Jeunes de Villeneuve-en-Retz, encadrés par la coordinatrice Florence BERTHELOT, assistés d'un bénévole, Michel LECUYER, ont participé à la rénovation du patio du Musée du Pays de Retz. C'est ainsi qu'ils ont repeint les boiseries, installé des tables de pique-nique et aménagé un parterre d'agrément.

Le vendredi 4 mai 2018, en présence du Maire délégué de Villeneuve-en-Retz, Jean-Bernard FERRER, et de plusieurs personnes invitées pour l'occasion, la présidente de l'association des Amis du Pays de Retz a remercié tous les participants pour l'accomplissement de cette action. A l'issue, le verre de l'amitié a permis de conclure cette réception conviviale.



APPEL AUX DONNS POUR LE CCAS

Devant l'ampleur des dégâts occasionnés par les inondations du 1^{er} et 2 juillet 2018, la municipalité de Villeneuve-en-Retz, lors de son conseil municipal du 11 juillet 2018, a décidé de faire un appel aux dons via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les sommes récoltées durant cette opération seront exclusivement réservées aux sinistrés de ces inondations.

OUI
JE SOUTIENS
LES ACTIONS DE MON
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE



Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous : faites un don à votre centre communal d'action sociale !

Une action sociale locale et pérenne

Le centre communal d'action sociale (CCAS), présidé de plein droit par le maire de la commune et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence. Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions... Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

Pour les particuliers

Un CCAS peut bénéficier de don, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. En vertu de l'article 200 du code général des impôts, qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social ». Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à **une réduction d'impôt de 66 % de son montant** dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. « 66 % de votre don au CCAS est déductible d'impôt ». Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs.

Pour les entreprises

Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements.

Faire un don au CCAS mode d'emploi

Utiliser le bulletin de don joint ou télécharger le sur le site de la commune : www.villeneuveenretz.fr

Pour faire un don, complétez le formulaire Le montant de votre don doit être réglé par chèque à l'ordre du Trésor public à adresser par courrier à :

Mairie de Villeneuve-en-Retz - CCAS de Villeneuve-en-Retz

Place Pierre Mourain - Bourgneuf-en-Retz - 44580 Villeneuve-en-Retz - tél. : 02 40 21 40 07

OU

Mairie de Fresnay en Retz - CCAS de Villeneuve-en-Retz

24 rue de Pornic - Fresnay-en-Retz - 44580 Villeneuve-en-Retz - tél. : 02 40 21 41 32

Quelques exemples d'utilisation des dons

Prêts à taux zéro

« Suite au don d'un particulier, le CCAS d'une petite ville de 3 000 habitants a mis en place un fonds d'aide destiné à l'insertion sociale ou professionnelle. Des prêts à taux zéro sont octroyés pour améliorer la mobilité professionnelle, équiper un logement ou rétablir un équilibre financier. »

Une épicerie sociale

« L'épicerie sociale d'un CCAS en région parisienne est gracieusement fournie par une enseigne de grande distribution qui bénéficie d'un dégrèvement fiscal de 60 % pour des produits alimentaires ou de puériculture donnés. »

Maison d'accueil des femmes victimes de violence

« C'est dans le cadre d'une succession que le CCAS a bénéficié du don d'une maison qui accueille aujourd'hui des femmes victimes de violence. »

Subvention de prestations sociales

« Chaque année, notre CCAS reçoit des dons. Nous avons fait le choix de destiner ces sommes aux actions collectives dédiées aux jeunes : paiement de titres de cantine ou aide aux projets de séjours d'été pour les adolescents. »



Le **don** au
**centre communal
d'action sociale**
la **solidarité locale**
en action...

Jean-Bernard FERRER
Maire délégué de Villeneuve-en-Retz
En charge du CCAS et de la Police Municipale
Commune nouvelle de Villeneuve-en-Retz



OUI je soutiens les actions de mon **centre communal d'action sociale**

par un don de :

- 10 € 20 € 30 € 40 € 50 €
- 100 € autre montant :

Je règle le montant de mon don par chèque à **l'ordre du Trésor public** à adresser au CCAS de ma commune ou à défaut à la Mairie pour le CCAS.

Mes coordonnées :

M M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Fait le : | | | | | | | | | |

Signature :

Un reçu fiscal me sera envoyé.

Envoyez votre don au CCAS de votre commune ou à la mairie

(chèques libellés à l'ordre du Trésor public).

Contact CCAS ou Mairie :

Mairie de Bourgneuf en Retz
Place Pierre Mourain
Bourgneuf en Retz
44580 Villeneuve en Retz

OU

Mairie de Fresnay en Retz
24 Rue de Pomie
Fresnay en Retz
44580 Villeneuve en Retz

“ Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous : faites un don à votre centre communal d'action sociale ! ”



Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale
www.unccas.org

Le **don** au **centre communal d'action sociale** la **solidarité locale** en action...

Le centre communal d'action sociale (CCAS), présidé de plein droit par le maire de la commune et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

“ Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous : faites un don à votre centre communal d'action sociale ! ”

Particuliers

Un CCAS peut bénéficier de don, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi.

En vertu de l'article 200 du code général des impôts, qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social ».

Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.

« 66 % de votre don au CCAS est déductible d'impôt »

Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs : « Le président du centre communal ou intercommunal d'action sociale a le droit d'accepter, à titre conservatoire, des dons et legs [...] »*

* article L.123-8 du code de l'action sociale et des familles.

Entreprises

Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements.

Quelques exemples d'utilisations de dons effectués par des particuliers ou des entreprises :



“ Suite au don d'un particulier, le CCAS d'une petite ville de 3 000 habitants a mis en place un fonds d'aide destiné à l'insertion sociale ou professionnelle. Des prêts à taux zéro sont octroyés pour améliorer la mobilité professionnelle, équiper un logement ou rétablir un équilibre financier ”

“ L'épicerie sociale d'un CCAS en région parisienne est gracieusement fournie par une enseigne de grande distribution qui bénéficie d'un dégrèvement fiscal de 60 % pour des produits alimentaires ou de puériculture donnés ”

“ C'est dans le cadre d'une succession que le CCAS a bénéficié du don d'une maison qui accueille aujourd'hui des femmes victimes de violence ”

“ Chaque année, notre CCAS reçoit des dons. Nous avons fait le choix de destiner ces sommes aux actions collectives dédiées aux jeunes : paiement de titres de cantine ou aide aux projets de séjours d'été pour les adolescents ”



ESPACE JEUNES

Après 20 mois passés au service jeunesse de la commune, Slavina Peneau, animatrice jeunesse référente des 11-13 ans, est partie pour de nouvelles aventures dans l'animation. À l'occasion de son départ, une soirée s'est déroulée le vendredi 15 juin 2018 en présence des jeunes, des familles et des élus. Une soirée riche en émotion et pleine de surprises



FESTIVAL NATURE

Le samedi 30 juin 2018, s'est tenu la deuxième édition de la journée sur la nature appelée cette année "Festival de la Nature". Environ 250 à 300 personnes se sont déplacées pour venir s'informer sur la faune et la flore de notre environnement. L'information donnée par les exposants, la présentation des animaux, les démonstrations ainsi que les expositions ont permis de répondre à la curiosité du public. La remise des prix du concours photos puis le lâcher de pigeons et enfin une conférence sur les animaux capturés par l'objectif de Guy PITON ont ainsi clôturé cette journée très ensoleillée. Résultats du concours photos : Michelle BREEN - Régis BAURU - Sophie CHERIER - Les enfants de de l'école Ostréa.



FÊTE DU GRAND MOULIN

Samedi 30 juin 2018.

Comme chaque année depuis 4 ans, les habitants du village se sont réunis pour un pique-nique.

Cette fois, ce sont Émilie et Mathias qui nous ont ouvert leur maison, ou plutôt leur jardin. Nous étions 22.

Nous avons eu de la chance, le soleil était de la partie et nous avons ainsi tous passé une excellente journée très conviviale.

Les nouveaux arrivants du lieudit « La Forge » se sont joints à nous. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Rendez-vous l'année prochaine.



KERMESSE SAINTE-JULITTE

le Samedi 30 juin 2018



INAUGURATION MUSÉE 14-18

Une foule nombreuse était réunie ce samedi 2 juillet pour commémorer le Centenaire de la fin de la guerre de 14-18 au Musée du Pays de Retz .

De nombreuses recherches avaient été effectuées sur le sujet et notamment sur le travail des femmes durant ces quatre années.

Des textes et documents originaux étaient exposés dans la salle dédiée aux expositions : Citations «mort pour la France», discours de Poincaré et de nombreuses reproductions de photos de femmes au travail, femmes dans les usines d'armement, dans les services hospitaliers ou tirant les charrues dans les champs.

À cette occasion, le groupe Les Camaros de la Poiluse a interprété un récital de chants des poilus devant une foule amassée dans le patio du Musée.

Des oeuvres originales des Frères MARTEL (artistes vendéens du début du 20^e siècle) étaient exposées ainsi que des sculptures et dessins originaux de deux artistes, René AVERTY et Jacques KERZANET.

Ce rendez-vous émouvant a été clôturé par un moment de convivialité où certains ont pu évoquer le souvenir de grands-parents ayant combattu dans ce conflit meurtrier.



LES JEUNES DE BOURGNEUF

GYMNASTIQUE

Participation au championnat National de Gymnastique Féminine les 30 juin et 1^{er} juillet 2018

Une équipe de 12 gymnastes a participé au championnat national de Gymnastique Artistique Féminine organisé par la FSCF les 30 juin et 1^{er} juillet 2018 à Valognes (50). Plus de 2000 gymnastes participaient à cette compétition.

Elles se sont classées 27^e sur 36 équipes dans leur catégorie F2 Jeunesses.

Félicitations, c'est un beau classement pour leur 1^{ère} participation !

C'était une très belle expérience rendue possible grâce à nos sponsors :

- Ets Jean-Jacques FOUCHER
- GAMM VERT – Machecoul
- SARL CHAUVELON Yannick
- BAR TABAC PRESSE LOTO PMU- LE MARAIS
- RESTAURANT LE COLVERT
- SARL GOUY-LAHOUREAU
- BOULANGERIE LES SALINES
- SARL BOTON-GOUY TP – Arthon en retz
- BOURGNEUF AUTOMOBILES
- NEGOCE 2 ROUES
- SARL LE MENUISIER DE LA BAIE
- SARL MASSON ET FILS
- EARL LES CHAMPS DE PARADIS
- EARL L'EBAUPIIN
- ASSOCIATION LE DON DU SANG
- PADIOU GERARD - Vignoble
- FLEURS D'EMBRUNS
- ETS ERIC GUILLET – Artisan Peintre
- SARL PRO&CIE – Ets LOUERAT LA BERNERIE
- U EXPRESS
- MAISON RICOT – Surgelés
- SARL JOLLY CHARPENTE
- LE HAMEAU du Petit Essard – Machecoul
- BEILVAIRE Claude – Electricité Générale
- JAUNET Philippe – Mécanique Agricole
- Barbara THALAMY – LEFORT Virginie
- SARL MASSON et Fils
- SALON DE COIFFURE L'ART DE PL'HAIR

Et merci aux personnes pour leurs dons.



Merci aux parents et aux familles pour leur participation aux manifestations organisées (vente de Pizzas, de surgelés, stand gâteaux-bonbons, concert musique, stand convivialité au vide grenier). Merci à l'équipe de bénévoles qui a œuvré depuis le début de l'année pour l'organisation de notre déplacement.

Merci à Sophie, professeur de Gymnastique, aux encadrants : Barbara, Sylvain, Anaïs et aux Juges : Muriel et Anne.

Merci aussi à la Municipalité pour son soutien pour les activités de l'Association.



DANSE MODERNE CONTEMPORAINE

Les Jeunes de Bourgneuf proposent la pratique de la Danse Moderne Contemporaine. Cette discipline se veut métissée et imprégnée des techniques aux courants classiques, modernes ou jazz. C'est un melting-pot rafraîchissant et vivant, inspiré de la créativité des élèves.

La section Danse grandit chaque année et a réalisé, en duo avec la section gymnastique de l'association, un magnifique gala sur le thème de la mer le 26 mai 2018.

Des jeux de plage aux naufragés du grand large, en passant par les créatures marines, cet univers a été revisité avec humour, délicatesse en sensibilité.

Rendez-vous le 8 juin 2019 pour le prochain gala, dont le thème vous sera dévoilé prochainement.

D'ici là, nous vous attendons pour la rentrée 2018-2019 avec une nouveauté : les stages !

L'idée est de travailler la danse sous un format complémentaire aux cours de danse, pour aller plus loin dans la créativité, la découverte de son corps et la technicité.



Association Sportive & Musicale

MUSIQUE DANSE GYMNASTIQUE FITNESS FORM' GYM FORM' DÉTENTE

Activités 2018 - 2019



HARMONIE - FANFARE
Répétitions les vendredis soir 20H45

SOLFÈGE & INSTRUMENTS
Renseignements Lionel Blanchard
06 76 71 76 49 jeunesbourgneuf.jumelage@gmail.com



DANSE
Mercredi - Salle polyvalente St Cyr en Retz
14H00 - 15H00 CM
15H00 - 16H00 CE
16H15 - 17H15 GS/CP
17H15 - 18H15 Eveils
18H15 - 19H30 Collèges
19H45 - 21H00 15 ans et +

NOUVEAUTÉ !
STAGES
17&18 novembre 2018
9&10 février 2019
27&28 avril 2019

Renseignements Aurore Forré
06 82 86 84 95 danse.jdb@outlook.fr



FITNESS FORM'
Lundi - Petite salle de sport Bourgneuf en Retz
19H00 - 20H00

Renseignements Virginie Crain
06 75 44 46 61 fitnessform@outlook.fr



GYMNASTIQUE
Mercredi - Petite salle de sport Bourgneuf en Retz
13H00 - 15H00 Poussins compétitions (6-10 ans)
15H00 - 16H00 Eveils (5-6 ans)
16H00 - 18H00 Jeunesses groupe 1 (10-14 ans)
18H00 - 20H00 Jeunesses groupe 2 & Aînées

STAGES
Jeudi
16H30 - 18H00 Poussins compétitions
18H00 - 20H00 Jeunesses groupe 1 & 2
Vacances scolaires
Gymnastes
compétitions

Samedi
13H45 - 15H15 Loisirs Poussins & Jeunesses
15H00 - 17H00 Aînées (14 ans & +)

Renseignements Anne Beillevert
06 77 80 33 42 lesjeunesdebourgneuf@orange.fr



GYM FORM' DÉTENTE
Mercredi - Petite salle de sport Bourgneuf en Retz
20H15 - 21H30

Renseignements Martine Petit
06 21 56 71 10

TARIFS

MUSIQUE

Solfège	160 €
Solfège & instrument	200 €
Solfège hors fanfare	300 €
Harmonie fanfare	50 €

DANSE

Eveils GS/CP/CE	
Cours	155 €
Cours + 1 stage	180 €
Cours + 2 stages	200 €

CM et +

Cours	155 €
Cours + 1 stage	185 €
Cours + 2 stages	210 €

FITNESS FORM'

Cours	120 €
-------	-------

GYMNASTIQUE

Eveils	120 €
Compétitions	170 €
Loisirs	150 €
Location tenues par an	5 €
Participation par stage	5 €

GYM FORM' DÉTENTE

Cours	100 €
-------	-------

AVANTAGES

Seconde activité à -50% !

-10% dès la seconde cotisation dans une même famille !

Réductions appliquées sur la cotisation la moins élevée.

LES INFOS DU FC BOURGNEUF

Journée de fête pour la montée de l'équipe fanion.

Petits et grands s'étaient donné rendez-vous le 27 juin pour fêter la montée de l'équipe seniors A. Les joueurs avaient tout organisé avec la collaboration de l'école de foot. Environ 200 personnes étaient présentes à cet événement. Les enfants firent une haie d'honneur aux joueurs et notons qu'à la mi-temps, les seniors ont rendu hommage à Michel FABBRO et Yves BLANCHARD (président et vice-président), partants du bureau et piliers du club depuis sa création.



Succès du tournoi de sixte et de pétanque

Belle réussite pour ces deux événements qui se sont déroulés le même jour. Trente doublettes en pétanque et trente et une équipes de 6 joueurs pour le football, soit près de 250 participants étaient réunis le samedi 2 juin à Bourgneuf. Un grand coup de chapeau aux organisateurs et



à tous les bénévoles présents à cet événement. Tout ceci dans un bon esprit et une grande convivialité, valeurs propres au club, comme la proximité et l'esprit de famille.

Les nouveautés de la rentrée

La création d'une équipe vétérans et d'une équipe féminine seniors.

Pour tout renseignement :
fcb.asso-web.com ou fc.bourgneuf@neuf.fr

Michel FABBRO (président) et Yves BLANCHARD (vice-président) quittent le bureau du FCB

Beaucoup d'émotion lors de la 9^e assemblée générale du FC Bourgneuf, puisque le FCB voit deux de ses piliers et fondateurs quitter le bureau après neuf ans de responsabilités, de dévouement et de loyauté. À cette occasion, ils se sont vus remettre la médaille du district 44 de football, mais également des surprises venant de la part des membres du bureau. À noter que ces deux grands bénévoles restent au club afin d'y assurer d'autres missions. Le club a besoin de telles personnes pour continuer à vivre et faire face aux défis et aux divers soucis qu'il pourra rencontrer. C'est pour cela que les bénévoles sont des gens extrêmement précieux et qu'il faut en prendre soin. Rien ne peut être parfait, mais toute l'année ils donnent le maximum en usant beaucoup de leur temps et de leur énergie.



Montage du préau.

L'idée d'un préau a été lancée par les membres du bureau à la suite de la création du terrain synthétique. Nous nous sommes vite rendu compte qu'avec notre seul bar, les jours de temps médiocre, on ne pouvait mettre à l'abri qu'une dizaine de personnes. Il nous fallait un abri jouxtant le bar pour pouvoir recevoir un public toujours plus nombreux. De plus, pour les différentes manifestations que nous organisons au printemps (tournoi tennis ballon, tournoi de sixte, tournoi de pétanque et Assemblée Générale), cet équipement devenait indispensable.

Nous avons donc contacté la Municipalité de Villeneuve-en-Retz pour demander un permis de construire, ce que nous avons obtenu en fin d'année dernière.

Nous avons auparavant assuré à la Municipalité de Villeneuve-en-Retz que nous prendrions entièrement à notre charge à la fois le financement du projet et le montage.

Le rendez-vous était donc donné le Samedi 31 Mars à 9h00, au stade de Bourgneuf, pour le montage. Quatre menuisiers de Villeneuve-en-Retz étaient présents (sans qui le montage n'aurait pas été possible !) et les membres du bureau.

Le coût du projet, qui s'élève à 5500 €, est entièrement financé par le Club.

Le président remercie tous les bénévoles qui se sont investis dans ce projet et tout particulièrement Paul, Vincent, Stéphane et Aymeric, qui ont fait valoir leur savoir-faire lors du montage.



SRB

Saison 2018/2019.

Le bureau s'enrichit de l'arrivée de trois nouvelles personnes : Cécile DELECRIN, Maxime CORNILLE et Rémi GUIBERT.



Le nombre de membres passe à 15 personnes.

Pour ce qui est de la présidence, le bureau a reconduit François YVERNOGÉAU.

Nous nous orientons vers une coprésidence collégiale pour la saison prochaine. Ceci permettra de faire voter en assemblée générale, en juin 2019, la possibilité d'une coprésidence pour un club dont la structure a beaucoup évolué depuis 10 ans et qui, à ce jour, a professionnalisé sa formation afin d'apporter une grande qualité pour la formation que nous proposons aux jeunes basketteurs.

En effet, depuis trois ans le club est labellisé au niveau FEDERAL pour son école de basket de 5 à 11 ans. Seuls 5 clubs (sur 150) le sont en Loire-Atlantique, et SUD-RETZ en fait partie !



Pour continuer à œuvrer dans ce sens, tous les jeunes qui veulent pratiquer sont les bienvenus. Le club propose sur VILLENEUVE-EN-RETZ, dans la salle de sports de FRESNAY, des entraînements pour les débutants le mercredi de 13H30 à 14H30 la saison prochaine.

Les autres catégories sont aussi ouvertes aux débutants en fonction des places libres.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

D'autres infos majeures :

- LANCEMENT à partir de la saison prochaine du BASKET SANTÉ. Il s'adresse à tous les publics de 20 à 99 ans et permet de se faire plaisir dans une pratique sportive adaptée à votre profil : reprise d'activité sportive, nouvelle pratique sportive pour sortir de la sédentarité, prescription médicale, etc... Cette pratique sera présentée au Forum des Associations de VILLENEUVE-EN-RETZ ainsi que le SAMEDI 15 SEPTEMBRE lors d'une matinée découverte sur MACHECOUL de 10H00 à 12H00, ceci sous l'égide de la FFBB qui a labellisé officiellement cette porte ouverte.
- Un VIDE GRENIER est organisé par le club le SAMEDI 8 SEPTEMBRE à MACHECOUL (renseignements sur le site du club www.sudretzbasket.fr) ou à l'office de tourisme de VILLENEUVE-EN-RETZ pour y retirer des bulletins d'inscription.

VILLENEUVE TENNIS DE TABLE

Le Villeneuve Tennis de Table fête sa première année d'existence. Et Quelle Année !!!!!

Les résultats sportifs sont très positifs. En effet, après le maintien de notre équipe fanion D1, 4 autres équipes seniors montent d'une division supérieure. Nous avons 3 D3 en septembre, ces 3 équipes se retrouvent en D2 pour septembre 2018. De plus, nous avons une montée d'une équipe D4 en D3. Que de performances ! Un nouveau club ne pouvait pas espérer plus.

Nos jeunes aussi ont réalisé de belles performances, il y a 2 équipes cadets engagées en septembre, en D2 et D3, l'équipe cadets D2 termine sa saison en cadets D1.

La dynamique est lancée. Venez nous rejoindre, ou vous tester au tennis de table le lundi et le vendredi à la salle de sport de Bourgneuf, ainsi que le mercredi à la salle de Fresnay pour les adultes. Pour les jeunes le mardi soir à Fresnay et le mercredi à Bourgneuf.



Pour tous renseignements, contacter Anthony ALLAIN au 06 61 55 88 76

ASR

Encore une saison qui est terminée. Une saison riche en résultats sportifs, en rencontres. Je ne m'étalerai pas sur les résultats sportifs, chacun en ayant connaissance. Simplement un grand merci à l'ensemble des joueurs, des plus jeunes aux plus anciens, qui ont su porter les couleurs de l'ASR dignement lors des différentes sorties.



Cette saison est aussi une réussite liée à l'engagement des bénévoles, des dirigeants, des arbitres, de nos éducateurs. Parfois un peu de mauvaise humeur, voire de la colère, mais au final seul les bons moments resteront en mémoire et redonneront à chacun l'envie de repartir sur une nouvelle saison.

Cette saison s'est terminée d'une façon magistrale par deux manifestations exceptionnelles. Tout d'abord l'ASR a montré tout son savoir-faire en terme d'organisation pour la journée éducative, soyons prêts pour atteindre un

niveau jamais vu selon le président du district. C'est grâce à l'engagement de chacun. Soyez en remerciés.

Enfin le club a fêté son 20^e anniversaire le 16 juin dernier, dans la bonne humeur, dans le respect de tous. L'après midi très ludique pour les jeunes, suivi du match des légendes de l'ASR ont été très appréciés par chacun. Ces retrouvailles se sont poursuivi autour d'un apéro et d'un bon buffet. Ce fut aussi l'occasion de mettre en avant l'engagement bénévole de beaucoup de personnes qui ont permis à l'ASR d'être reconnue aujourd'hui. À nous d'assurer la continuité et de préparer la transmission pour que demain et après demain l'ASR reste fidèle à sa devise Ambiance Sérieux et Respect.



Sportivement
Dominique PILET

AEPPR

L'association AEPPR sise 4, rue de Lorraine à Pornic dispense ses cours depuis plus de 30 ans sur le Pays de Retz !

(RENFORCEMENT MUSCULAIRE/STRETCHING/STEP/GYM DOUCE D'ENTRETIEN/EQUILIBRE SENIORS/DANCE MODERN (ENFANTS ADOS et ADULTES) ZUMBA/GYM PILATES.

Nous sommes présents sur votre commune depuis quelques années et notre animatrice Patricia dispense le cours de gym douce d'entretien à la salle OMNISPORT, le VENDREDI de 14h30 à 15h30, où vous la retrouverez dès le 21 septembre !!

Notre planning de cours est disponible à la Maison des Associations de PORNIC et sur notre site WEB (aeppr.blog.free.fr)

Pour tout renseignement :

06.42.72.76.70 Mme GLENAT Michèle (Présidente)

Sportivement

L'AEPPR/PORNIC

**RENFORCEMENT
MUSCULAIRE
STRETCHING
GYM DOUCE
EQUILIBRE SENIOR**

**PILATES
STEP**

*cours animés
Céline et Patricia*

*Rentrée
2018 - 2019*

AEPPR
Contact & Inscriptions :
Maison des Associations – Rue de Lorraine 44210 Pornic
Présidente : Michèle GLENAT 06.42.72.76.70
glenat.michele@orange.fr



MULTISPORTS

Cette année, le Multisports Adulte de la Gilles de Retz a organisé sa 2^e journée sportive le 26 mai dernier. 7 équipes ont participé à cette rencontre. Elles ont pu faire du volley, du handball, du hockey, de l'ultimate, du football et du basketball. RDV le 18 mai 2019 pour la 3^e édition.

MÉTHODE PILATES à FRESNAY pendant tout l'été !

Harmonie Corps et Esprit est une association nouvellement créée sur Fresnay qui propose diverses techniques de mieux-être comme le Pilates, gym douce posturale qui prévient et soulage les maux de dos, diminue le stress et améliore le sommeil grâce à une technique respiratoire spécifique. L'association propose aussi des cours de méditation, respiration, relaxation et des conférences sur tout ce qui concerne la vision holistique du corps. Des cercles de paroles sont envisagés ainsi que des stages d'été.

Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes :
tél. au 06.36.47.83.69.

Mail : harmoniepilates56@gmail.com

Harmonie propose aussi des cours sur les appareils Pilates en individuel et en DUO.

Le professeur :

Sophie BOURHIS, après 9 années dans le Morbihan, ouvre des cours de Pilates au Point Bleu, nouveau lieu au 25, le Fresne à Fresnay en Retz.



Le Pilates est une gymnastique qui permet de tonifier et d'assouplir le corps, sans aucune contrainte articulaire. Sophie est diplômée d'État des métiers de la forme et a enseigné le fitness près de dix ans, avant d'être certifiée à la



méthode Pilates. L'objectif de la méthode est de renforcer le centre du corps (abdominaux, fessiers, bas du dos) et d'assouplir la colonne vertébrale. « Avec le Pilates, le travail se fait en sollicitant les chaînes musculaires, les mouvements demandent de la fluidité, de l'équilibre et de la concentration. Le corps devient plus harmonieux, à la fois souple et musclé, la posture est améliorée, les abdominaux se renforcent et le ventre s'aplatit. Mais les bienfaits vont au-delà, avec le souffle et le sommeil qui s'améliorent grâce à un travail spécifique de respiration. Les femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher pourront la pratiquer sans difficulté ». Gymnastique douce, cette méthode conviendra à tout le monde grâce à des mouvements très personnalisés. Les cours collectifs se déroulent au sol et sont volontairement limités à 7 personnes.

ÉQUILIBRE HARMONIE ET DÉTENTE



L'association Équilibre Harmonie et Détente compte pour cette saison 2017-2018 près de 90 adhérents dont 6 hommes. Les cours ont lieu tous les mardis de 14h30 à 16h00 à la Salle de St-Cyr et de 17h00 à 18h30 et de 19h00 à 20h30 à la Salle Polyvalente de Fresnay.

Le bureau de l'association compte 6 membres : GAUTHIER Sophie, Présidente - HUCHET Colette, Trésorière - BARRETEAU Marie, Secrétaire - et 3 autres membres : BALANDE Denise, BRISSON Marie et DAUTAIS Annick.

Les cours sont animés par Nadine ROBIN, sophrologue, formée par un maître et très appréciée de tous les adhérents tant par ses compétences que par sa jovialité.

C'est accessible à tous et pour tous (des petits aux plus âgés) et il y a de bons résultats sur les personnes qui ont des problèmes de santé. Nadine est très satisfaite des résultats et de la qualité d'écoute de la part des adhérents. À la rentrée, il y aura quelques changements. On travaillera davantage en intelligence sur le corps et le cerveau.

Chaque cours débute par un déblocage de la respiration et les rites tibétains. L'animatrice propose des exercices de gym détente, bien-être, souplesse et plusieurs approches, comme le yoga, le tai-chi, le stretching, une harmonisation du corps et de l'esprit, un travail basé sur la structure osseuse, les organes vitaux et les muscles. C'est de l'harmonisation corporelle pour la détente et le renforcement de l'organisme.

Cependant, une séance découverte est proposée à la reprise des cours aux mêmes horaires et lieux habituels.

Pour tous renseignements, contacter Sophie GAUTHIER au 02.40.21.96.57



EQUILIBRE HARMONIE DETENTE

ÉCOLE SACRÉ-COEUR

Le second semestre à l'École Sacré-Coeur a été riche de contenu :

- La découverte de la structure de jeu qui a été installée la semaine du 5 au 9 mars au sein de l'école en remplacement du bac à sable et de l'ancienne structure de jeu devenue trop vétuste. Ce projet date de plus de 3 ans. Le modèle a été choisi en conseil d'établissement (en effet l'avis et les souhaits des élèves ont compté) et validé par les membres des bureaux de l'APEL et de l'OGEC. Les travaux de préparation de réception de celle-ci et le retrait de l'ancienne ont été réalisés par des parents bénévoles. L'APEL a donc réalisé un don pour la quasi totalité du coût global de l'installation de cette structure à l'OGEC.



- Une initiation au secourisme a eu lieu également au cours de cette période. L'APEL, grâce aux recettes de la vente de fromage « Marais Champs », a investi dans un mannequin pour initier les enfants aux gestes qui sauvent.
- Intervention de l'association « Les ateliers du Livre qui Rêve » du vendredi 13 avril au 26 mai pour une initiation à la pratique du théâtre autour de la thématique de l'année : LE LIVRE.



Samedi 26 mai, jour d'école obligatoire, les parents ont été invités à la représentation finale du projet « Quand le livre prend vie » à la salle polyvalente. Cette journée a été organisée en 2 parties :

- 1^{ère} partie : spectacle des PS/MS et GS/CP : « Le magicien des couleurs »
- 2^e partie : spectacle des CE puis des CM : « Le mariage de Cochonnet » et « Le roi des bons ».

Une collation fut offerte par l'APEL aux enfants et aux parents présents. Tout au long de la matinée, une vente de livres fut également proposée dans la petite salle attenante à celle des représentations. Un pourcentage des ventes sera reversé à l'école.

Le samedi 23 juin a eu lieu la kermesse de l'école. Les élèves de l'école ont présenté des danses sur le thème « au fil du temps », de la préhistoire pour les PS/MS, au futur pour les CM. À l'issue du spectacle, petits et grands ont pu profiter des différents stands tenus par les parents bénévoles. Cette belle journée s'est terminée par un délicieux repas concocté par Ophélie et Benjamin du Restaurant de la Gare.



Le lundi 2 juillet, les élèves sont partis en sortie de fin d'année scolaire à Légendia Parc. Comme les années précédentes, enfants, parents et enseignantes ont piqué aux étangs de Villeneuve-en-Retz le vendredi 5 juillet.

A retenir : Le dimanche 23 septembre, Vide Grenier sur le parking de la salle omnisports à Bourgneuf.

Mary BONNET
1 bis rue de la Culée
44580 VILLENEUVE EN RETZ

CLUB AMITIÉS LOISIRS



UNC BOURGNEUF-SAINT-CYR-FRESNAY

Nouvelles dispositions gouvernementales

Enfin, les personnes qui ont participé aux événements d'Algérie après le 2 juillet 1962 vont pouvoir maintenant être reconnues et bénéficier des mêmes dispositions que ceux qui ont effectué leur période de 1954 à 1962 (Titre de reconnaissance de la Nation – Carte de combattant - Retraite de combattant – demi part fiscale supplémentaire).

Aussi, toute personne qui a effectué une période en Algérie de 1954 à 1964 et qui souhaite connaître si elle peut prétendre aux nouvelles dispositions, doit prendre contact au 06 28 57 21 36.



AMITIÉS SAINT-CYRIENNE

Comme chaque année, l'Association Amitiés Saint-Cyrienne a organisé sa traditionnelle fête d'été le 8 juillet dernier.

Pour les plus courageux, en matinée, une randonnée à travers la campagne Saint-Cyrienne a permis de découvrir ou redécouvrir les paysages variés de notre commune.

Ensuite un déjeuner à la salle municipale a réuni une soixantaine d'adhérents et fût animé par des chansons et histoires dans la bonne humeur.

Et pour finir la journée et rester à l'ombre, jeux de cartes et palets firent le bonheur de tout le monde jusqu'à une heure avancée.



Par ailleurs, une sortie d'une journée est programmée début septembre dans les Côtes d'Armor.

Nous organisons aussi un concours de belote le **dimanche 14 octobre** et un concours d'aluette le **dimanche 18 novembre** à la salle municipale de Saint-Cyr.

Nous faisons également appel aux plus de soixante ans pour nous rejoindre car au travail, on est vieux de plus en plus jeune tandis qu'en retraite, on est jeune de plus en plus vieux.

ASSOCIATION RÉSEAU PLUS SANTÉ

Diplômé en Santé Active, Alain GAUTIER pratique le métier de **Coach de Santé**, ou Technicien de Santé, après un riche et intense parcours dans l'industrie.

Technicien puis Créateur et Dirigeant d'entreprise, des questions persistantes de santé le font rechercher de plus en plus intensément, et vers différents horizons, 25 ans durant.

Il choisit de quitter l'industrie, proche de l'épuisement. Une longue pause salutaire de près de 10 ans va lui permettre d'approfondir ses connaissances en Santé Globale, et aussi retrouver pas à pas le chemin de la Santé. De manière simple et pratique, il partage maintenant ses connaissances en **Prévention de Santé** et propose certains outils visant à **rester en Santé**, ou à aider à revenir en Santé. Conférences, articles, ateliers, stages, accompagnement individuel, sont proposés tant aux particuliers qu'aux entreprises.

L'objectif premier de ces activités est de permettre de se réapproprier de manière simple ce qui constitue les piliers de la santé: « **Prendre en main sa santé** » sur les différents plans : physique, énergétique, psycho-émotionnel et subtil. L'eau, l'alimentation, l'exercice physique, les polluants, l'équilibre psycho-émotionnel, les ondes... font partie des principaux sujets développés. Sa maxime préférée : « **Plus de Santé, Plus de Vie, Plus de Joie** ». Gérer sa santé permet aussi d'ouvrir une porte sur la façon de gérer sa vie, selon les priorités choisies.



Siège : 25 La Fresne - 44580 Fresnay-en-Retz
Tél. : 09 72 42 15 66 - Mail : alain46@ovh.fr
www.plusdesante.net - www.plusdejoie.net

PAROISSE SAINTE-CROIX-EN-RETZ

Restauration de l'orgue de l'Eglise de Bourgneuf

Spécialement construit pour l'église Notre-Dame-de-Bon-Port de Bourgneuf, cet orgue a été installé en 1925 par la firme le Mintier et Gloton. Il a été entretenu jusqu'en 1979 par la maison Beuchet Debierre.



L'église néo-gothique achevée en 1893 a la particularité de comporter une voûte en bois depuis la tempête de 1972. L'acoustique est excellente, et le son se propage sans obstacle jusqu'au fond de la nef.

La console de l'orgue est électrifiée en 1973. Le jeu devient ainsi plus stable et la transmission des notes immédiate. La fourniture de l'air est assurée par le «poumon» turbine motorisé, très rare sur les orgues de cette taille.

Malheureusement, la réparation de l'orgue est urgente : les soufflets constitués de peau d'agneau de 3 dixièmes de millimètres ont plus de 80 ans ! L'orgue doit être nettoyé, restauré et les peaux des soufflets changées : intervention coûteuse... près de 12 000 €.

C'est pourquoi, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, une opération pour restaurer l'orgue a été lancée.

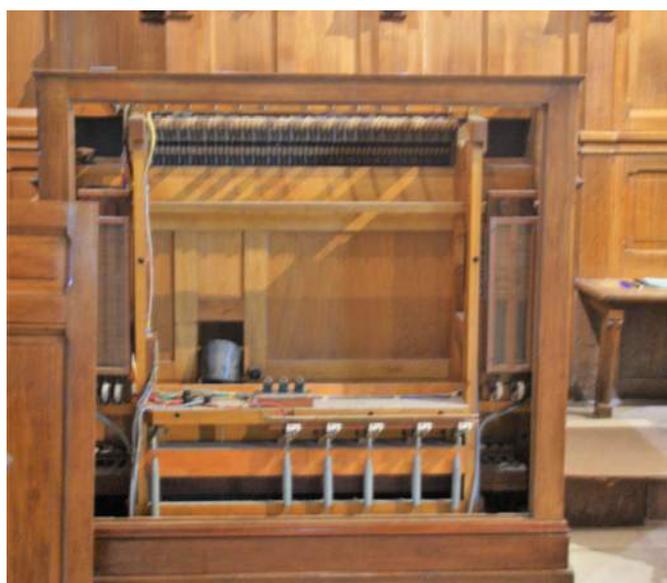
Particuliers ou entreprises, nous faisons appel à tous.

Informations et tracts dans les églises de la paroisse.

Paroisse Ste-Croix-en-Retz

44 270 Machecoul-St-Même

Tel : 02 40 78 50 77 - paroisse.stecroixenretz@orange.fr
loireatlantique@fondation-patrimoine.org



LES AMIS DU MOULIN DE L'ARZELIER



La Fête du Moulin se déroulera à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les 15 et 16 Septembre. À cette occasion, des visites du moulin seront organisées le samedi et le dimanche de 10h00 à 18h00. Sur le site, différents jeux seront proposés avec de nombreux lots (jeu de la grenouille, enveloppes, pêche à la ligne). Le bar sera ouvert avec crêpes, gaufres et vente de confitures «maison». Le dimanche après-midi, une balade en calèche permettra de découvrir un petit coin de notre campagne. Animation musicale le samedi par le groupe Sant Yann de St-Jean-de-Boiseau.

Point fort de la fête : le dîner de fouées le samedi soir à partir de 19 h. Venez déguster ces délicieux petits pains fabriqués et garnis par notre équipe de cordons bleus. Devant le succès de la dernière édition, la capacité d'accueil a été doublée, mais il est recommandé de réserver votre dîner (06 78 20 35 95 ou 06 67 10 49 04).

Les fouées seront cuites dans le four à pain dont on fêtera le premier anniversaire. Il a reçu en cadeau un magnifique abri qui permettra à nos boulangers de travailler en toute sérénité. Quand la cuisson des fouées en laissera la possibilité, nous cuisons des pains. En particulier le dimanche matin, le four sera en service.

Si le temps veut bien nous être favorable, ce sera une magnifique fête et un moment agréable à passer auprès du moulin.

CABA - RETZ THÉÂTRE

C'est avec joie que le Caba – Retz Théâtre va reprendre ses répétitions début septembre dans un théâtre remis à neuf pour jouer en NOVEMBRE et DECEMBRE 2018 une comédie qui s'intitule "IL COURT, IL COURT LE MURET" d'Annie Daprey et Jean-Claude Martineau avec 8 acteurs, dont 1 en binôme et 4 nouveaux.

Les dates de représentations sont :

Pour les associations : Le samedi 3 Novembre 2018 à 20h30
Le dimanche 4 Novembre 2018 à 14h30

Pour le Caba – Retz : Les samedis à 20h30
10 – 17 – 24 NOVEMBRE 2018
1 – 8 DECEMBRE 2018
Les dimanches à 14h30
18 – 25 NOVEMBRE 2018
2 DECEMBRE 2018
Le Vendredi à 20h30 le 7 DECEMBRE

Les réservations commencent à la mi – octobre au 02 40 64 24 48

Si vous voulez vous joindre à nous, alors n' hésitez pas, vous serez les bienvenus, aussi bien comme acteur (hommes ou femmes) ou autres (bricoleurs, menuisiers, bar, pâtisserie, etc...)

Contact : COTTEREAU MONIQUE - 06 37 82 88 69 - 02 40 21 90 07 - momonik@yahoo.fr



LA CIE UN THÉ RIEUR

La Cie Un Thé Rieur est fière de vous annoncer le lancement de son atelier pour comédiens en herbe.

Les ateliers se dérouleront dans la maison des associations de Villeneuve-en-Retz dans la **salle Harmonie** de **15h30 à 17h00 le mercredi** et débiteront le **12 Septembre 2018**.

Le groupe sera encadré par une intervenante théâtre professionnelle, le but étant de donner la possibilité aux enfants de **7 à 10 ans** de faire leurs premiers pas dans le monde du théâtre, et de leur proposer 4 restitutions dans les conditions réelles du spectacle vivant : les **30, 31 mars** et **6, 7 avril** à la salle du **CabaRetz de Fresnay-en-Retz**.

Concernant le tarif de cet atelier, il comprend 24 séances cours + 1 séance répétition générale + 4 spectacles ainsi qu'une adhésion à l'association Pour tout l'Art du Monde.

à 180 €

(Soit environ 6,20 € la séance - Payable en 3 fois 60 €)

L'atelier propose 12 places, l'idéal étant que tous les enfants aient une bonne lecture, nous ne mettons nullement de côté les éléments pour qui cela est une difficulté si leur motivation est présente.

Théâtralement Vôtre !

Toute l'équipe de la Cie Un Thé Rieur.

LE MOTO CLUB DES DRACO

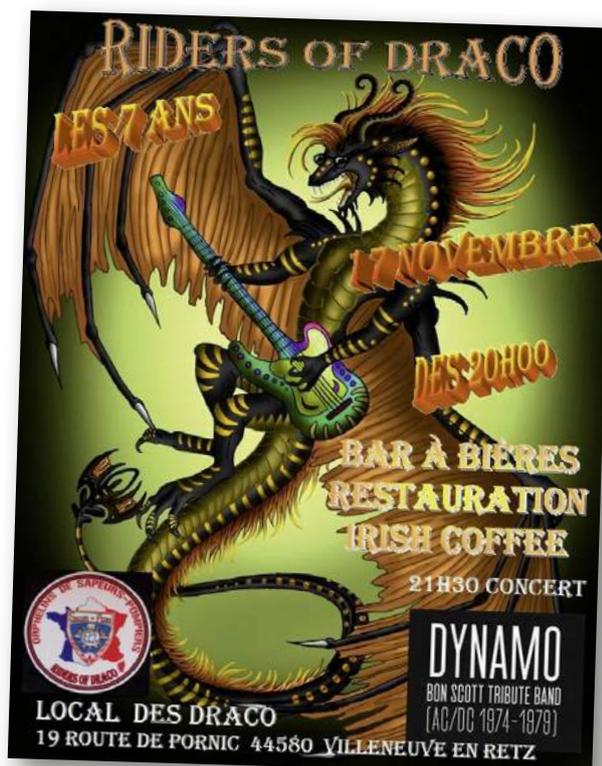
Le Moto Club des Draco organise une soirée rock avec un concert de rock, sur le thème d'ACDC, le 17 novembre 2018 au sein de son local situé dans l'ancienne laiterie de la Colarena.



Au programme : rock – concert - bar à bière - restauration et bonne humeur.

Cette soirée qui est ouverte à toutes et tous, que vous soyez motard ou pas, a pour but de récolter des fonds pour les Orphelins des pompiers et de faire connaître le Moto Club et ses actions caritatives.

Marc MUSEUR



LE CLUB DU SOURIRE

Le Club du Sourire est encore, cette année, à l'origine de plusieurs activités qui ont permis d'animer et de développer les rencontres et liens entre les adhérents du Club qui compte aujourd'hui 75 membres.

C'est ainsi que l'ensemble des adhérents ont eu la possibilité de participer :

- aux spectacles des :
 - 27 février 2018 à Saint-Brévin, spectacle nommé "Un amour de Music-Hall international" ;
 - 3 mai 2018 à Bouguenais, Concert de l'artiste Anthony FRAISSE accompagné de ses musiciens ;
 - 31 août 2018 à Trans-sur-Erdre, spectacle "Dans la nuit Liberté !" ;
- aux voyages des :
 - 13 au 20 mai 2018, séjour dans le Pays Basque ;
 - 11 septembre 2018, sortie de la Rochelle à Rochefort avec repas sur l'Île d'Aix ;
- aux après-midi dansants des :
 - 29 août 2018, salle polyvalente de Bourgneuf ;
 - 30 décembre 2018, salle polyvalente de Fresnay ;
- aux repas des :
 - 14 avril 2018, repas annuel dans la salle polyvalente de Fresnay ;
 - 26 septembre 2018, repas de "Fin de saison" salle polyvalente de Fresnay ;
- aux activités des :
 - jeudis après-midi, salle socioculturelle de Fresnay (Cartes, Scrabble et boules) ;
 - vendredi matin (tous les quinze jours), marche dans les environs de Fresnay ;
 - 19 juin 2018, journée Code de la route à Pornic.

Aussi, ne restez pas isolé mais venez rencontrer d'autres personnes. Vous souhaitez adhérer au Club du Sourire, veuillez prendre contact au 06 02 30 88 47



TOUTES POMPES DEHORS 2018

Un grand merci à tous pour la collecte de chaussures sur Villeneuve-en-Retz en mars 2018.

Merci également à l'équipe des Jeunes de Bourgneuf qui s'est investie avec Florence pour la mise en place de cette collecte sur St-Cyr et Fresnay

Nous avons pu, grâce à votre générosité, envoyer 1650 paires de chaussures cette année.

Cette collecte va permettre aux enfants atteints de cancer et soignés au CHU de Nantes de partir à Monétiers-les-Bains du 18 au 25 Août 2018.

Ces 15 jours de collecte représentent 77.3 tonnes de chaussures et un chèque de 34000 euros.

Grâce à cette mobilisation, nous apportons du bonheur à ces enfants.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine en mars 2019.

Mme Sauvaget

« CHAPEAU » et « MERCI » à TOUS
POUR VOTRE FORMIDABLE MOBILISATION DANS
L'OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS 2018

Collectes du 26 mars au 7 avril 2018

Plus d'un millier de points de collecte de chaussures peu (ou parfois très...) usagées qui ont généreusement contribué à ces collectes solidaires

Plusieurs milliers de bénévoles ont animé les points de collecte. Ils ont également largement communiqué sur l'Opération Toutes Pompes Dehors pour en assurer le succès :
MERCI à TOUS LES PARTICIPANTS !

Ramassages des 9 et 10 avril 2018

Une noria de plus de 100 camionnettes de livraison pour apporter les chaussures au siège de notre précieux partenaire **LE RELAIS Atlantique** de **COUËRON**

Un ramassage mémorable !!!

Remplir en 2 jours, 551 « curonds » (containers en plastique blanc) lourds de chaussures, avant de les charger dans 4 semi-remorques représentant **77,3 tonnes** de chaussures et un chèque de **34000€** pour financer le séjour d'été A.O.P.A. d'août 2018 !

★ Pour offrir une semaine de vacances en août 2018 au Monétier les Bains (05) à des jeunes malades du cancer, suivis aux CHU de Nantes et d'Angers ★
MERCI à TOUS !

PROCHAIN RENDEZ-VOUS en MARS 2019 !

OBSERVATION DU CIEL : AUTOMNE 2018

Le ciel d'automne est moins spectaculaire que celui de l'été. Le centre de la Voie Lactée s'est déplacé dans notre course autour du soleil ; notre vision est à présent dirigée vers l'extérieur de notre galaxie, moins fourni en étoiles. Les galaxies rassemblent des centaines de milliards d'étoiles. Dans l'univers il y a des centaines de milliards de galaxies et, bien sûr, des milliards de planètes. La Voie Lactée possède 200 milliards d'étoiles.

L'automne est quand même le meilleur moment pour observer la seule galaxie décelable à l'œil nu, Andromède, qui se révèle totalement dans une simple paire de jumelles, à condition d'avoir un ciel parfaitement noir.

Peuplée de 300 milliards d'étoiles, elle va percuter notre galaxie à la vitesse fantastique de 220000 km/h. Heureusement, le choc ne se réalisera que dans 4 milliards d'années ! Avec les télescopes des randonneurs des étoiles, il est possible d'apercevoir des dizaines de galaxies.



Apprendre à s'orienter dans le ciel passe par la connaissance des principales constellations. Une constellation est formée par un ensemble d'étoiles, formant des figures bien reconnaissables. Les étoiles ne sont généralement pas situées à la même distance de notre terre. Dans l'antiquité, les civilisations anciennes observaient le ciel étoilé. Elles y voyaient des figures mythiques, des animaux, des dieux... La plupart des noms donnés à cette époque existent encore aujourd'hui : le grand carré de Pégase, le W de Cassiopée, Orion, la Grande-ourse... Dans l'hémisphère sud, les noms sont issus de l'époque des grandes découvertes et sont identifiés par des instruments (la Boussole, le Compas, la Machine pneumatique ...). Toutes ces dénominations reconnues par l'ensemble du monde, constituent aujourd'hui le meilleur moyen de se repérer dans le ciel.

L'observation du ciel fascinait nos anciens. Ainsi, il y a 3000 ans, ils y voyaient des présages, souvent liés à de grands moments de leur histoire (naissances, victoires, défaites...). C'est ainsi que le souci de prédire l'avenir donna naissance au zodiaque. Ce dernier recouvre les constellations situées dans une bande qui suit la course du soleil dans le ciel. À cette époque, 12 constellations étaient recensées. A présent, du fait du changement de l'obliquité de l'axe de rotation de la terre, une 13^e constellation s'est invitée, Ophiucus (ou Serpente). Elle n'est bien sûr pas reconnue par les astrologues. Les dates réelles d'entrée des constellations dans le soleil figurent d'ailleurs (discrètement) dans le calendrier des postes.

Cet automne, il sera possible de voir 4 planètes dans une même nuit : Vénus, Jupiter, Saturne et Mars. Détectables facilement à l'œil nu, nous pouvons aisément les voir avec un télescope d'amateur.

Dans les beaux rapprochements à observer à l'œil nu, en voici les principaux :

- Le 12 septembre, au crépuscule, Vénus sera sous un fin croissant de lune,
- Le 13 septembre, en début de nuit, Jupiter se tiendra à la gauche d'un mince croissant de lune,
- Le 17 septembre, une bonne heure après le coucher du soleil, Saturne trônera à côté du premier quartier de Lune,
- le 6 novembre, avant le lever du jour, Vénus, qui sera à ce moment à l'Est, se tiendra à droite d'un fin croissant de lune en berceau.

C'est à partir de ce moment que commencera à apparaître la plus belle constellation de l'hiver : Orion. Elle constitue avec sa grande nébuleuse une véritable pouponnière d'étoiles en formation.

EXPOSITION « SAUVAGES DES RUES – BELLES ET REBELLES »

L'exposition « Sauvages des rues – belles et rebelles » a été créée en 2013 par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire-Anjou, puis reprise en 2016 par l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la baie de Bourgneuf qui la met à disposition de ses adhérents (38 communes de Vendée et de Loire-Atlantique).



Cette exposition a pour objectif de changer le regard des habitants de la commune sur la flore spontanée qui pousse en ville et qui est encore parfois appelée à tort « mauvaises herbes ». Elle invite les habitants à s'interroger sur les notions de « beau » et de « propre ».



L'exposition permet d'amorcer la discussion avec les habitants de la commune sur les sujets des dangers des pesticides pour la santé et l'environnement, l'évolution du désherbage dans les communes, ... Grâce à cette exposition en extérieur, les habitants (re)découvrent la flore spontanée suite à la diminution (voire l'arrêt) des pesticides sur leur espace public.

Cette exposition est composée de 19 posters qui sont installés dans les rues de la commune et sur les 3 bourgs, qui illustrent avec une photo et une citation, une herbe spontanée pouvant être rencontrée en ville.

Afin d'accompagner cette exposition, un dépliant est mis à disposition des habitants en mairie et à l'office de tourisme. Il comprend un plan de localisation des 19 posters et un questions/réponses sur ces plantes.

Cette exposition est installée dans les rues de la commune du 5 septembre au 1^{er} octobre 2018

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



AIDE ENFANCE ET JEUNESSE / 2018

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Villeneuve-en-Retz accorde une aide pour les enfants domiciliés sur la commune qui fréquentent :



- Une colonie
- Un camp
- Un centre de loisirs
- L'Espace Jeunes (camps)



sur la communauté de communes de Sud-Retz-Atlantique

Selon les critères suivants :

- Quotient familial de 200 à 500€ : 10€/jour et par enfant
- Quotient familial de 501 à 800€ : 7.50€/jour et par enfant
- Quotient familial de 801 à 950€ : 5.00€/jour et par enfant
- Les enfants scolarisés en maternelle, primaire et collège en 2018.
- 100 € maximum par enfant et pour l'année civile 2018.

Si vous êtes concernés vous devez vous munir des justificatifs suivants :

- **Notification CAF ou MSA précisant le QF**
- **Un RIB**
- **Facture acquittée**



et vous présenter au CCAS de la Mairie.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le secrétariat du CCAS au 02.40.64.10.30 ou par mail :

marie.fougeray@villeneuveenretz.fr

DATES À RETENIR

Jour	date	Activité	Lieu	Organisateur
Mercredi	5 sept. 2018	Exposition Sauvages des Rues	Les 3 bourgs de Villeneuve-en-Retz	Municipalité Villeneuve-en-Retz
Samedi et Dimanche	8 sept. et 9 sept.2018	Ouest bike Show	Salle des Sports de Bourgneuf	Les aigrettes Burnées
Dimanche	9 sept. 2018	Déval'Pente	Saint-Cyr	APEL Sainte-Julitte
Jeudi	13 sept. 2018	Thé-dansant avec Jean-Marc GIRAUDEAU	Salle polyvalente de Bourgneuf	Club Amitiés et Loisirs
Vendredi	14 sept. 2018	Conférence "Prendre en main sa santé"	Salle Le Point Bleu – Fresnay	Association Réseau Plus de Santé Alain Gautier – Coach de Santé
Samedi	15 sept. 2018	Exposition Les Randonneurs des Étoiles	Office de tourisme	Municipalité Villeneuve-en-Retz
Samedi	15 sept. 2018	Journée du Patrimoine	Villeneuve-en-Retz	Municipalité Villeneuve-en-Retz
Dimanche	16 sept. 2018	Journée du Patrimoine	Villeneuve-en-Retz	Municipalité Villeneuve-en-Retz
Dimanche	16 sept. 2018	Visite d'une Saline	Saline Daniel Robard	Municipalité Villeneuve-en-Retz
Lundi	17 sept. 2018	Assemblée générale	École Victor Schoelcher	OGEC/APEL Victor Schoelcher
Dimanche	23 sept. 2018	Vide Grenier	Salle des Sports de Bourgneuf	APEL école Sacré-Coeur
Mercredi	26 sept. 2018	Repas annuel Club du Sourire	Salle polyvalente de Fresnay	Club du Sourire
Dimanche	30 sept. 2018	Fête paroissiale	Salle polyvalente de Fresnay	Paroisse Sainte-Croix
Jeudi	11 oct. 2018	Thé-dansant avec Didier CHEVENON	Salle polyvalente de Bourgneuf	Club Amitiés et Loisirs
Vendredi	12 oct. 2018	Conférence "L'eau source de vie"	Salle Le Point Bleu – Fresnay	Association Réseau Plus de Santé Alain Gautier – Coach de Santé
Samedi	27 oct. 2018	Cérémonie Remise de drapeau	Salle polyvalente Bourgneuf	UNC Bourgneuf-Saint-Cyr-Fresnay
Jeudi	8 nov. 2018	Thé-dansant avec Jean-Marc GIRAUDEAU	Salle polyvalente de Bourgneuf	Club Amitiés et Loisirs
Samedi	10 nov. 2018	Conférence "Le compteur Linky"	Salle Le Point Bleu – Fresnay	Association Réseau Plus de Santé Alain Gautier – Coach de Santé
Vendredi	16 nov. 2018	Loto	Salle polyvalente Fresnay	ASR Football
Samedi	17 nov. 2018	Concert Rock	Local Riders of Draco	Club Riders of Draco
Samedi	24 nov. 2018	Déjeuner dansant musette avec l'orchestre Didier CHEVENON en duo	Salle polyvalente de Fresnay	UNC Bourgneuf-Saint-Cyr-Fresnay
Jeudi	13 déc. 2018	Thé-dansant Avec Didier CHEVENON	Salle polyvalente de Bourgneuf	Club Amitiés et Loisirs
Samedi	15 déc. 2018	Arbre de Noël	Salle polyvalente Saint-Cyr	OGEC/APEL Sainte-JULITTE
Dimanche	13 janv. 2019	Concours belote	Salle polyvalente Fresnay	ASR Football
Vendredi	18 janv. 2019	Loto	Salle polyvalente Fresnay	ASR Football

VIDE GRENIER

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018

MACHECOUL
PARC DES SPORTS DE LA RABINE

10€ LES 3 ML
EMPLACEMENT INTERIEUR OU EXTERIEUR
OUVERTURE AU PUBLIC 9H00 - 17H30

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE



ORGANISÉ PAR
SUD RETZ BASKET

Renseignements

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.sudretzbasket.fr
ou à retirer à l'Office de Tourisme de Machecoul et de Bourgneuf-en-Retz
Pour plus d'informations : 07 88 45 98 68
(Entre 16h 00 et 20h00 du lundi au samedi,
les messages sur la boîte vocale ne seront pas traités)
ou par mail : sudretzbasket44@gmail.com
Inscription avant le : lundi 3 septembre 2018

DÉVAL' PENTÉ

St CYR EN RETZ

9 septembre

2 Pistes de
300 et 500 m

1 Bâche
savonneuse



De 10h à 17h

Participation 5€

Restauration
sur Place

casque et gants obligatoires
véhicules non motorisés seulement

Facebook: Ogecapel Stejulitte

de 8h à 18h
BOURGNEUF EN RETZ
Parking Salle des Sports

VIDE GRENIER

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

3.50€ le mètre linéaire - 10€ les 3 mètres

Café ou Apéritif offert à tous les exposants
(1 ticket par 3 mètres de rétrovis)

Stationnement du véhicule sur emplacement
(un emplacement réservé au voisin 1m de plus que la longueur du véhicule)

Restauration sur place, buvette, grillade, crêpes

RESERVATIONS AU 06 10 07 30 19

Organisé par l'association des parents d'élèves de l'Ecole Sacré Coeur

RIDERS OF DRACO

LES 7 ANS

17 NOVEMBRE

DES 20H00

BAR À BIÈRES
RESTAURATION
IRISH COFFEE

21H30 CONCERT



DYNAMO

BON SCOTT TRIBUTE BAND
(AG/DC 1974-1979)

LOCAL DES DRACO

19 ROUTE DE PORNIC 44580 VILLENEUVE EN RETZ

Villeneuve en Retz
1 et 2 Décembre

Bourgneuf

Marché de Noël

et Foire aux Artisans

Concert Samedi à 19 h
Concert BEST'OF 80

BAR - RESTAURATION SUR PLACE
par les producteurs locaux

Structures gonflables - maquillage enfant
calèche - photo avec le Père Noël

Idées cadeaux - marché de créateurs
Samedi à partir de 14h
Entrée libre - Dimanche de 10h à 18h

Organisé par
l'Association des Commerçants et Artisans et la municipalité de Villeneuve en Retz